

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 345S-CA-5215

concernant l'appui de l'Université du Québec en Outaouais à la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention des VI^e Jeux de la francophonie canadienne 2014

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-cinquième réunion (spéciale) tenue le lundi 30 août 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que la Ville de Gatineau présente sa candidature pour l'obtention des VI^e Jeux de la francophonie canadienne 2014;

ATTENDU que cet événement unique a un effet mobilisateur sur la communauté et qu'il renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville;

ATTENDU que les retombées socio-économiques, sportives et touristiques seront nombreuses pour la Ville de Gatineau et ses citoyens;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration appuie la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention des VI^e Jeux de la francophonie canadienne 2014 et s'engage à apporter toute la collaboration possible à la réussite de ces Jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 345S-CA-5216

concernant la recommandation d'exclusion du comité de discipline au conseil d'administration envers un étudiant en vertu du Règlement concernant la fraude et le plagiat

adoptée à huis clos par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-cinquième réunion (spéciale) tenue le lundi 30 août 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 345S-CA-5217

concernant l'embauche d'une professeure sous octroi au Département des sciences infirmières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-cinquième réunion (spéciale) tenue le lundi 30 août 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait n° 585 du procès-verbal de la 144^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières, tenue le 20 août 2010 recommandant l'embauche de madame Sylvie Charette à titre de professeure sous octroi;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Sylvie Charette;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Sylvie Charette à titre de professeure sous octroi au Département des sciences infirmières au site de travail Saint-Jérôme pour une période débutant le 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 31 août 2011;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Sylvie Charette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 345S-CA-5218

concernant l'embauche d'un professeur sous octroi au Département des sciences infirmières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-cinquième réunion (spéciale) tenue le lundi 30 août 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait N° 584 du procès-verbal de la 144^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières, tenue le 20 août 2010 recommandant l'embauche de monsieur Pawel Krol à titre de professeur sous octroi;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Pawel Krol;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Pawel Krol à titre de professeur sous octroi au Département des sciences infirmières au site de travail Saint-Jérôme pour une période débutant le 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 31 août 2011;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Pawel Krol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 345S-CA-5219

concernant l'embauche et l'affectation au poste de directeur du Service des terrains et bâtiments

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-cinquième réunion (spéciale) tenue le lundi 30 août 2010 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance au poste de directeur du Service des terrains et bâtiments;

ATTENDU le chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU qu'un processus de dotation a été mis en place par le vice-recteur à l'administration et aux ressources et que des affichages, tant interne, auprès des cadres de l'Université, qu'externe, sur le site Web de l'Université ainsi que dans les éditions des 7 et 10 juillet 2010 du Journal Le Droit, ont été réalisés;

ATTENDU qu'un comité de sélection, formé et présidé par le vice-recteur à l'administration et aux ressources, a analysé les candidatures et a reçu les candidats en entrevue;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER monsieur Marc Legault comme cadre à l'Université du Québec en Outaouais à compter du 27 septembre 2010 pour un premier contrat d'une durée de deux (2) ans;

D'AFPECTER monsieur Marc Legault au poste de directeur du Service des terrains et bâtiments;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à l'affectation de monsieur Marc Legault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général